

Caen

Caen. L'école se mobilise contre l'expulsion de la famille Sayadyan

OUEST-FRANCE.FR | dimanche 24 juin 2018
324 mots | -



Méri, Aram et leurs deux enfants : Allen et Lilit. - Crédit DR

À l'école de la Pigacière, les parents d'élèves ont écrit au préfet pour éviter l'expulsion d'Aram, de son épouse Méri et de leurs deux enfants, Lilit et Allen.

Des parents d'élèves et des membres de l'équipe enseignante de l'école de la Pigacière se mobilisent contre la mesure d'expulsion de la famille Sayadyan. Ils ont envoyé une lettre au préfet et lancé une pétition pour demander que la mesure d'expulsion ne soit pas appliquée.

« Nous sommes arrivés en France en 2011 avec un visa de tourisme », rappelle Aram, le mari de Méri. Tous les deux sont parents de Lilit, 6 ans et Allen, 4 ans, nés en France.

Pour régulariser sa situation, la famille fait une demande : « Fin février, nous avons reçu un titre de séjour provisoire de quatre mois puis, fin mai, un courrier pour nous dire que notre demande avait été refusée et que nous avions 30 jours pour quitter la France. »

Les deux enfants sont scolarisés à l'école de la Pigacière « où ils sont bien intégrés », explique le comité de soutien.

La famille habite à la Guérinière dans un appartement thérapeutique adapté à l'asthme de leur petite fille. Aram est Arménien, sa femme Méri est Russe. « Je ne veux pas quitter Caen. J'ai des problèmes politiques en Arménie et si nous allons en Russie, rien n'est garanti à cause de ma nationalité arménienne. »

De son côté, le comité de soutien rappelle dans la lettre au préfet qu'« ils ont à cœur de s'insérer socialement et ne ménagent pas leurs efforts pour se rendre utile en participant à la vie de l'école, étant bénévoles dans différentes associations ».

Tous s'interrogent également sur ce qu'ils vont devenir : « Où iront-ils ? En Russie ? En Arménie

? Chacun de leur côté et les enfants placés ? Nous ne pouvons envisager l'éclatement de cette famille appréciée de tous. »

La famille va tenter un recours.